

Nous avons entendu dire durant la campagne électorale que la taxe de 18c. sur l'essence était abominable. Certains sont d'accord, d'autres pas. Il faut encore se procurer des revenus au Canada. De toute façon, les députés de l'opposition ont été reportés au pouvoir. Ils ont été reportés au pouvoir à condition que leur prix du pétrole soit inférieur au nôtre. Monsieur l'Orateur, les ministres avaient à peine obtenu leur mandat du gouverneur général quand des bruits ont commencé à circuler comme quoi leurs promesses, leurs engagements ne signifiaient rien.

Puis, monsieur l'Orateur, ils ont lancé une idée qu'ils avaient empruntée à l'honorable Robert Lorne Stanfield au sujet de l'indexation de l'impôt sur le revenu, une proposition qu'il avait faite durant une campagne électorale, accaparée et adoptée par John Turner durant la grande transformation que ce dernier a effectuée avant son départ . . .

Une voix: Voulez-vous qu'il revienne?

M. Baker (Nepean-Carleton): Le député de Terre-Neuve là-bas demande si nous voudrions qu'il revienne. Je puis dire ceci: vous auriez certes tout intérêt à le reprendre car lui au moins comprenait la Chambre, en ce sens qu'il savait qu'un ministre des Finances doit dire la vérité aux députés, ce que le ministre des Finances actuel n'a pas encore compris.

Quoi qu'il en soit, voilà que le gouvernement revient sur sa promesse et qu'il va commencer à hausser les impôts. Mais il le fait d'une façon détournée. Et sur le dos des pauvres et des démunis. Je n'en avais certes pas entendu parler au cours de la dernière campagne électorale. Les libéraux avaient donné à entendre que s'ils étaient reportés au pouvoir tout irait comme sur des roulettes et que la prospérité renaîtrait. Au lieu de cela, le chômage s'aggrave et le gouvernement refuse de dire franchement aux députés dans quelle voie il entend s'engager.

Je puis dire dès maintenant, au nom de mon parti, que si le ministre des Finances, qui est actuellement à la Chambre, accepte de nous dire à quelle date il présentera son exposé budgétaire, il mettra fin à ce débat: nous laisserons le bill franchir cette étape et la motion de clôture n'aura plus sa raison d'être. Il ne le fera pas. Pas du tout. Qu'a-t-il fait? Il y a une proposition qu'il a volée dans notre budget et qui était intéressante, à mon sens; c'est la disposition relative aux obligations pour l'expansion des petites entreprises. Les gens nous écrivent pour savoir quand elle sera appliquée. Pas un mot. Pas d'avantage pour les petits commerçants. Le gouvernement a renoncé aux dispositions sur les gains en capital que nous avions prévues dans notre budget pour les agriculteurs. Tous ces avantages ont été abandonnés alors que le ministre des Finances passe son temps à assister à toutes les conférences internationales qui se tiennent à Paris.

Le coût du programme de péréquation sur les importations de pétrole est passé de 3.1 à 3.32 milliards de dollars, ce qui portera notre déficit à 14 milliards. Et ce gouvernement prodigue, qui dilapide les deniers publics nous demande de signer un chèque en blanc? Non, monsieur l'Orateur, il n'aura pas de chèque en blanc.

Bill C-30—Attribution de temps

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Mon ami le leader du gouvernement à la Chambre—et il est mon ami—parle d'améliorer le Règlement de la Chambre, de raccourcir le temps de parole; je l'approuve entièrement. Il ne faut toutefois pas que ce changement soit inutile. J'accepterai que l'on diminue le temps de parole à condition que l'on nous accorde une faveur très importante, pour nous et pour tous les députés, même pour les libéraux qui appuient docilement un gouvernement sur lequel ils doivent avoir eux-mêmes certains doutes, étant donné qu'il n'a pas tenu ses promesses. Je veux que le Parlement détienne des pouvoirs. Je veux qu'à compter de la présente législature et pendant les législatures à venir, le Parlement soit plus que le valet du gouvernement. Quand nous formions le gouvernement, j'ai présenté au Parlement un programme qui aurait précisément eu cet effet en plus de celui d'abrèger les discours. Pourtant la session actuelle est commencée depuis quelque 90 jours et bien que le leader du gouvernement parle d'améliorer la procédure et d'abrèger la durée des interventions en demandant aux orateurs de ne pas s'éloigner de leur sujet, le comité permanent de la procédure et de l'organisation n'a pas encore tenu une seule séance. Pour le parti d'en face, la réforme parlementaire n'a pas pour but d'accroître l'efficacité des députés ni de rendre le gouvernement plus responsable devant la Chambre. D'après l'attitude que les libéraux ont affichée, la réforme ne vise qu'à rendre le Parlement moins embarrassant pour le gouvernement actuel.

[Français]

M. Gourd: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je voudrais dire que l'honorable leader de l'opposition à la Chambre (M. Baker) a parlé du 90^e jour. Je voudrais faire remarquer à la Chambre que c'est le 41^e jour de session.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Le député m'en dira tant. Cela nous a paru comme 90 jours en raison du désert législatif dans lequel nous errons depuis le début de la session et des rarissimes réponses que nous avons obtenues jusqu'ici. Voilà où nous en sommes. Il ne revient pas au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de dire que les bills que nous avons adoptés vendredi dernier dans un geste de collaboration avec le gouvernement étaient sans importance.

M. Collenette: Je n'ai jamais dit cela!

M. Baker (Nepean-Carleton): Il l'a dit. Il a dit qu'il s'agissait de petits bills, de «bills sans importance». Maintenant, il vient de prétendre qu'il a dit «petite monnaie». Si le secrétaire parlementaire considère le bill sur les petites entreprises et le bill sur les prêts aidant aux opérations agricoles comme des bills sans importance, il ferait mieux de revoir ses priorités en ce qui concerne les problèmes du pays.

M. Robert Daudlin (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Madame le Président, les événements qui se produisent aujourd'hui montrent bien à mon avis que les députés semblent être d'accord pour que les interventions ne durent pas plus de dix minutes. J'espère, si cette question est effectivement renvoyée au cours des prochains jours au comité